# Recuellosie Daire Daire

hebdomadaire
195° année
31 octobre 2019
n° 37 / 7838°
pages 2033 à 2080



### **ÉDITORIAL**

2033 Voyage en Absurdie..., Rémy Cabrillac

### **ACTUALITÉS**

- 2036 Clause abusive (non-professionnel): appréciation de la qualité d'une personne morale
- 2036 Offre au public de titres: publication d'une ordonnance
- 2037 Promesse unilatérale de vente (liberté contractuelle): non-renvoi d'une QPC
- 2037 Compensation légale (régime): date d'intervention et prescription des créances
- 2039 Respect de la vie privée (vidéosurveillance): caissières d'un supermarché suspectées de vol
- 2040 Liberté d'expression (portée): atteinte à la dignité d'une personnalité politique
- 2042 Lutte contre le gaspillage alimentaire : publication d'une ordonnance
- 2042 Échange d'informations (dispositifs transfrontières): publication d'une ordonnance

### POINT DE VUE

2045 Les juridictions trompées par Legifrance?, Cyril Grimaldi

### **ÉTUDES ET COMMENTAIRES**

- 2053 Chronique: Google et le droit voisin des éditeurs de presse, Audrey Lebois
- 2058 Panorama : Dommage corporel, Mireille Bacache, Anne Guégan et Stéphanie Porchy-Simon
- 2071 Notes: L'amour aveugle Épisode 2, note sous Crim. 4 sept. 2019, Charlotte Dubois
- 2076 Titre exécutoire constatant une conciliation versus répétition des sommes indûment perçues à l'occasion d'un changement d'exploitant, note sous Civ. 3°, 6 juin 2019, Franck Roussel

### **ENTRETIEN**

2080 Éva Fourel - Vers une véritable gouvernance d'entreprise en France?



# Recueil Dalloz

31/35, rue Froidcvaux 75685 PARIS CEDEX 14 Tél. (Rédaction) 0140645366 Fax 0140645466 www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION, PHILIPPE DÉROCHE

### CONSEIL SCIENTIFIQUE

Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER, et Philippe MERLE

### DIRECTRICE SCIENTIFIOUE Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

### RÉDACTION

· DIRECTION

### Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Maëlle HARSCOUËT DE KERAVEL (5379)

· CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valéric AVENA-ROBARDET Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique: Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES I' secrétaire de rédaction : Véronique THILL Illustration converture: Fanny BLEY-GUIBAL Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements: Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marne - 92541 Montrouge Cedex

Fax: 0141484792 - ventes@dalloz.fr

Relations clients: Ginette N'KOUA, Responsable

Tél.: 0140922085

Service publicité: Myriam LACROIX, Responsable Tél.: 0140926966 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an) Prix de l'abonnement : France : 705 € HT (719,81 € TTC)

Étranger : 771 € HT

Prix au numéro : 31,65 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Octobre 2019

### Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 € Siège social: 31-35, rue Froidevaux Paris 14<sup>e</sup> RCS Paris 572 195 550 Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z TVA FR 69 572 195 550 Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut





Origine du papier : Portugal Taux de fibres recyclées : 0 % PTot: 0,08 kg/t

## **SOMMAIRE**







### **DROIT DES AFFAIRES**

### Consommation

Clause abusive (non-professionnel): appréciation de la qualité d'une personne morale, Civ. 3°, 17 oct. 2019

### Société et marché financier

Offre au public de titres: publication d'une ordonnance



### **DROIT CIVIL**

### Contrat-Responsabilité-Assurance

Prescription (action en annulation): portée de la désignation d'un expert,

Civ. 3°, 17 oct. 2019

Promesse unilatérale de vente (liberté contractuelle): non-renvoi d'une QPC,

Civ. 3º, 17 oct. 2019

Compensation légale (régime): date d'intervention et prescription des créances, Com. 9 oct. 2019

### Famille-Personne-Succession

Succession (mandataire successorale): carence du légataire universel, Civ. 1º. 17 oct. 2019

Libéralités (réduction): valeur des biens en cas de subrogation, Civ. 1™, 17 oct. 2019 Divorce (requête): portée de l'interdiction d'indiquer les motifs, Civ. 1°, 17 oct. 2019



### **DROIT INTERNATIONAL** ET EUROPÉEN

### Droit européen

Respect de la vie privée (vidéosurveillance): caissières d'un supermarché suspectées de vol, CEDH 17 oct. 2019



### **DROIT PÉNAL** ET PROCÉDURE PÉNALE

### Droit pénal

Cour d'assises (réclusion criminelle): motivation de la peine, Crim. 16 oct. 2019

### Presse et communication

Liberté d'expression (portée): atteinte à la dignité d'une personnalité politique, Cass., ass. plén.,. 25 oct. 2019

2041

### **DROIT PUBLIC**

### **Droit administratif**

Étranger (rétention administrative): absence de décision du juge des libertés, Civ. 110, 17 oct. 2019 Étranger (rétention administrative): preuve

des diligences de l'administration, Civ. 1<sup>∞</sup>. 17 oct. 2019

### Environnement

Lutte contre le gaspillage alimentaire: publication d'une ordonnance

### Fiscalité

Échange d'informations (dispositifs transfrontières):

publication d'une ordonnance

### Santé publique

Hospitalisation d'office (décision irrégulière): indemnisation du préjudice, Civ. 1<sup>∞</sup>, 17 oct. 2019

2043

### **DROIT DU TRAVAIL** ET SÉCURITÉ SOCIALE

### Droit du travail

Licenciement (réintégration): cotisations sociales sur les salaires reconstitués, Soc. 16 oct. 2019 Contrat de travail (transaction): demande portant sur des faits postérieurs, Soc. 16 oct. 2019

2044

### PROCEDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Profession juridique et judiciaire Avocat (procédure disciplinaire): appréciation in concreto du délai de prescription, Civ. 1<sup>rd</sup>, 10 oct. 2019



2045

Les juridictions trompées par Legifrance? par Cyril Grimaldi



### **CHRONIQUES**

2047

Directive « restructuration et insolvabilité »: l'introduction des classes de créanciers en droit français par Reinhard Dammann et Anaïs Alle

2053

Google et le droit voisin des éditeurs de presse par Audrey Lebois

### NOTES

2071

L'amour aveugle – Épisode 2, note sous Crim. 4 sept. 2019 par Charlotte Dubois

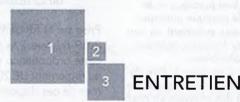
2076

Titre exécutoire constatant une conciliation versus répétition des sommes indûment perçues à l'occasion d'un changement d'exploitant, note sous Civ. 3°, 6 juin 2019 par Franck Roussel

### **PANORAMA**

2058

Dommage corporel octobre 2018 – septembre 2019 par Mireille Bacache, Anne Guégan et Stéphanie Porchy-Simon



2080

Éva Fourel Vers une véritable gouvernance d'entreprise en France?

### À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au Recueil Dalloz donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

- à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.
- Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :
- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... »,
   9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page);
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises);
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



\*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

> Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr